Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Mission de l'appui au pilotage et des affaires transversales** **1 ter avenue de Lowendal** **75700 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/MAPAT/2014-251** **02/04/2014**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 12/06/2014
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 3

Objet : Formation en 2014 sur l'accompagnement de la mise en œuvre du brevet de technicien supérieur agricole option Analyse et conduite des systèmes d'exploitation (ACSE) rénové.

Destinataires d'exécution
Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Etablissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelles agricoles Etablissements publics d'enseignement supérieur relevant du MAAF Unions nationales fédératives d'établissements privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO) Délégués régionaux à la formation continue (DRFC) Inspection de l'enseignement agricole

Résumé : Note d'information pour les équipes pédagogiques sur l'organisation en 2014, d'une formation sous forme de session institutionnelle de lancement (SIL), concernant le BTSA option Analyse et conduite des systèmes d'exploitation (ACSE) rénové.

1. PRESENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION

1.1. Objectifs

Cette note de service a pour objectif de présenter aux équipes pédagogiques la rénovation du Brevet de Technicien Supérieur Agricole option « ACSE » rénové et d'en préciser les modalités :

- principales modifications du référentiel professionnel ;
- mise en œuvre d'un référentiel de certification ;
- évolution du référentiel de formation : notamment, introduction du M11, évolution des volumes horaires et introduction de nouveaux enseignements en écologie-biologie et agroéquipement ;
- organisation des épreuves certificatives E5 à E7 en référence à la note de service définissant les épreuves et les modalités d'évaluation du BTSA « ACSE » (à paraître).

1.2. Public cible

Sont conviés à cette action de formation **deux personnes** par établissement concerné parmi le ou les coordonnateurs de la filière BTSA ACSE, les enseignants particulièrement impliqués dans l'organisation de la formation, un représentant de l'équipe de direction chargé de l'organisation du temps et de l'animation pédagogique, en fonction des contraintes liées aux convocations aux examens.

Pour les établissements ayant plusieurs voies de formation (formation scolaire, apprentissage ou continue), deux personnes seulement seront retenues pour l'établissement.

Sont également conviés les **Présidents et Présidents Adjoints de jury** ainsi que la personne responsable de l'organisation de l'examen du BTSA ACSE.

Les participants sont les porte-paroles des équipes des établissements durant la session, ils sont également les relais d'information et d'animation dans leur établissement après la session.

1.3. Programme

L'organisation, l'animation et le pilotage de la session sont assurés par l'ENFA, établissement national d'appui chargé de l'accompagnement des rénovations des diplômes, l'inspection de l'enseignement agricole (IEA), le réseau des délégués régionaux à l'ingénierie de formation (DRIF) et le Bureau des Formations de l'Enseignement Supérieur (BFES) de la Sous-Direction de l'Enseignement Supérieur (SDES).

1ère journée 14h00	**Grand groupe**	- Accueil et présentation de la session - Enjeux et objectifs de la rénovation - Evolution du référentiel de diplôme du BTSA ACSE et notamment place du référentiel de certification
2ème journée matin	**Ateliers** Travaux de groupe sur des thèmes prédéfinis	- Appropriation de la rénovation au travers d'ateliers thématiques ciblant les principaux changements induits par la rénovation - Participation à un premier atelier (09h00 - 12h30)
2ème journée après-midi	**Ateliers** Travaux de groupe sur des thèmes prédéfinis	- Participation à un second atelier (14h00 - 17h30)
3ème journée matin fin de la session à 12h	**Grand groupe**	- Restitution des ateliers, discussion et échanges - Recensement des besoins de formation - Bilan de la session

Les participants devront s'inscrire à deux ateliers parmi les quatre ateliers proposés au cours de cette session, à savoir :

1-mise en œuvre du M11 et prise en compte de la diversité des parcours ;

2-organisation de la formation et mise en œuvre de l'évaluation de l'épreuve E5 (CCF et épreuves hors CCF) et situation d'évaluation inter-épreuves ;

3-organisation de la formation et mise en œuvre de l'évaluation de l'épreuve E6 et situation d'évaluation inter-épreuves ;

4-formation en milieu professionnel et épreuve E7.

Les modules du tronc commun ne feront pas l'objet d'un travail spécifique lors de cette session.

Chaque atelier donnera lieu à une « production de ressources » relevant d'une action du système national d'appui confiée à l'ENFA. Le contenu des échanges des ateliers sera capitalisé par l'ENFA dans un document, qui après validation par l'inspection, sera mis à la disposition des équipes pédagogiques, via le site « Chorofil » dans l'onglet référentiels et diplômes.

1.4. Dates et lieux de formation

Quatre sessions sont organisées, l'inscription se fera au choix des participants et en fonction de leur résidence administrative :

Pour le Nord : session 1 et session 4

Dans les locaux d'**AgroParisTech 5 rue Claude Bernard 75005 PARIS**

du lundi 26 mai 2014 (14h) au mercredi 28 mai 2014 (12h)

pour les régions : Bretagne, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Centre et Ile de France

du mardi 10 juin 2014 (14h) au jeudi 12 juin 2014 (12h)

pour les régions : Alsace, Lorraine, Bourgogne, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Nord-Pas de Calais et Picardie

Pour le Sud : session 2 et session 3

Dans les locaux de l'**ENFA Toulouse 2 route de Narbonne BP 22687 31326 CASTANET TOLOSAN**

du lundi 2 juin 2014 (14h) au mercredi 4 juin 2014 (12h)

pour les régions : Pays de la Loire, Limousin, Corse, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Poitou-Charentes

du mercredi 4 juin (14h) au vendredi 6 juin 2014 (12h)

pour les régions : Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes, Aquitaine, Auvergne

2. MODALITES PRATIQUES D'INSCRIPTION

Pour toute question, l'ENFA peut être joint par courriel, en précisant le code de la formation concernée, à l'adresse suivante : enfa.sna@educagri.fr

2.1. Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement public

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

- les enseignants et présidents adjoints concernés souhaitant s'inscrire doivent disposer d'un code « SAFO » qui est créé par le délégué régional à la formation continue (DRFC) au vu de la « Fiche de création ou de modification d'un agent dans l'outil SAFO » (**Cf. Annexe 1**) ;
- les enseignants et présidents adjoints concernés doivent remplir la fiche d'inscription « papier » (**Cf. Annexe 2**), elle peut aussi être téléchargée sur le site : http://www.safo.chlorofil.fr/et **la faire signer** par leur supérieur hiérarchique (proviseur).
- cette fiche d'inscription est saisie par le responsable local de formation (RLF) de l'établissement via le site : http://www.safo.chlorofil.fr/ selon les procédures habituelles d'inscription à un stage de formation, en renseignant le code action :

Session 1 Paris Code action session (safo) : **530583/1**
Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions **: 19 avril 2014**

Session 2 Toulouse Code action session (safo) : **530583/2**
Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **19 avril 2014**

Session 3 Toulouse Code action session (safo) : **530583/3**
Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions **: 19 avril 2014**

Session 4 Paris Code action session (safo) : **530583/4**
Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **19 avril 2014**

- une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sera adressé aux participants et à l'établissement sur leurs messageries respectives accompagné d'informations complémentaires éventuelles (plan d'accès, liste d'hôtels, conditions matérielles…).
- les frais d'hébergement et de déplacement des participants sont pris en charge par l'ENFA, structure organisatrice, aux conditions et aux tarifs en vigueur.

2.2. Modalités d'inscription pour les personnels de l'enseignement privé

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (**Cf. Annexe 3**). Les personnels doivent remplir la fiche et la faire signer pour validation par leur fédération.

Pour chaque fédération, la procédure est la suivante :

- pour les établissements relevant du CNEAP : à retourner, dûment complétée au CNEAP ;
- pour les établissements relevant de l'UNREP : à retourner, dûment complétée, aux fédérations régionales ;

- pour les établissements relevant de l'UNMFREO : à retourner, dûment complétée, aux fédérations régionales ;

Ce sont donc le CNEAP, les fédérations régionales de l'UNREP et de l'UNMFREO qui valident les fiches d'inscription des établissements et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENFA sur la messagerie : nadine.hirtzlin@educagri.fr

Session 1 Paris Code action session (safo) : **530583/1**
Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions **: 19 avril 2014**

Session 2 Toulouse Code action session (safo) : **530583/2**
Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **19 avril 2014**

Session 3 Toulouse Code action session (safo) : **530583/3**
Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions **: 19 avril 2014**

Session 4 Paris Code action session (safo) : **530583/4**
Date limite d'envoi/ Clôture des inscriptions : **19 avril 2014**

Attention : les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par le CNEAP ou les fédérations régionales de l'UNREP ou de l'UNMFREO, **ne seront pas prises en compte.**

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENFA, un courriel « valant invitation » sera adressé aux participants et à l'établissement sur leurs messageries respectives accompagné d'informations complémentaires éventuelles (plan d'accès, liste d'hôtels, conditions matérielles...).

Les frais d'hébergement et de déplacement ne seront pas pris en charge par l'ENFA.

L'adjointe au chef de la Mission
d'appui au pilotage et aux affaires
transversales

Véronique LE GUEN

ANNEXE 1

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Fiche de création ou de mise à jour d'un agent dans l'outil SAFO

Cette fiche concerne les personnels d'EPLEFPA, et hors EPLEFPA. Elle est destinée à permettre à l'agent d'être identifié dans SAFO et de pouvoir s'inscrire à une action de formation SAFO. Elle permet également la mise à jour des informations concernant les agents déjà existants dans SAFO.

Identification de l'agent

Code SAFO [1]:		
Nom :		
Nom de jeune fille :		
Prénom :		
Date de naissance :	Lieu de naissance :	Sexe ○F ○M
N° sécurité sociale :	Catégorie : ○A ○B ○C	Corps :
Adresse Personnelle :		
Mail :		

Région d'affectation actuelle :
Établissement d'affectation actuelle :
Établissement d'exercice actuel :
Date d'entrée dans l'enseignement agricole :
Région d'appartenance antérieure à celle actuelle :

Agent EPLEFPA		Agent MAAF hors EPLEFPA		Agent hors MAAF	
Titulaire *	○	Enseignement sup.	○	Éducation nationale	○
Contractuel d'Etat (ACEN)	○	Autres agents MAAF (service déconcentré, administration centrale…)	○	Privé	○
Contractuel régional (ACER)	○			Autres (conseil régional, préfecture, lycée maritime…)	○
Contractuel / budget d'établissement	○				
Autres	○				

* Indiquer la date de titularisation :

Renseignements complémentaires pour les agents MAAF (EPLEFPA et hors EPLEFPA)

Types de personnels	
Personnel de direction	○
Personnel d'enseignement	○
Personnel d'éducation et de surveillance	○
Personnel IATOSS - administratif	○
Personnel IATOSS - entretien et service	○
Personnel IATOSS – formation recherche	○

Statut handicapé (MDPH) : ○Oui ○Non

Temps de travail en CFA et/ou CFPPA en % :

Renseignements complémentaires pour les enseignants et formateurs en EPLEFPA

Diplôme le plus élevé [2]		
Exemple	*5*	*Licence*

Discipline(s) enseignées [2]						
Niveau(x) d'enseignement [2]						

Exemple

Discipline(s) enseignées	*13*				
Niveau(x) d'enseignement	*1*	*4*	*5*		

[1] En cas de mise à jour des informations concernant un agent déjà existant dans SAFO

[2] Cf nomenclature jointe

Diplômes (1)

Niveau 1

1 Ingénieur agronome
2 DEA-DESS
3 DEA
16 Doctorat
17 Doctorat (étranger)
18 Autre diplôme niveau 1

Niveau 2

4 Maîtrise
5 Licence
6 MST
19 Autre diplôme niveau 2
28 Ingénieur agricole
29 Certificat de maîtrise
30 Certificat de licence
31 Diplôme étranger de niveau 2

Niveau 3

7 BTS
8 DUT
9 DEUG
10 DEUST
20 Autre diplôme niveau 3
32 BTSA
33 Diplôme étranger de niveau 3

Niveau 4

11 BAC
12 BTA
21 Autre diplôme niveau 4
34 Bac technique
35 Bac pro
36 Diplôme étranger niveau 4
37 BP

Niveau 5

13 BEP
22 Autre diplôme niveau 5
38 BEPA
39 BPA
40 Diplôme étranger de niveau 5

Niveau 6

14 CAP
15 Certificat d'étude
25 Autre diplôme de niveau 6
41 CAPA
42 Diplôme étranger de niveau 6

Autres

26 Autre diplôme niveau inconnu 14
27 Autre diplôme inconnu (étranger)

Discipline enseignée (2)

1 Agroalimentaire
2 Agroéquipements
3 Agronomie
4 Aménagement de l'espace
5 Biologie animale/zootechnie
6 Biochimie
7 Biotechnologies
8 Bureautique
9 Biologie végétale/phytotechnie
10 Comptabilité
11 Documentation
12 Écologie
13 Économie
14 Économie sociale
15 EPS
16 ESC
17 Français
18 Gestion
19 Histoire géographie
20 Informatique
21 Langues
22 Mathématiques et statistiques
23 Philosophie
24 Productions aquacoles
25 Productions forestières
26 Productions horticoles
27 Sciences biologiques
28 Sciences physiques
29 Techniques d'expression. et de communication
30 Techniques commerciales
31 Viticulture œnologie

Niveau d'enseignement (3)

1 BTSA
2 Prépa grandes écoles
3 CS niveau 3
4 Bac
5 Bac technologique
6 BTA
7 Bac professionnel
8 CS niveau 4
9 BEP
10 BP
11 BEPA
12 CS niveau 5
14 4ème 3ème techno
15 4ème 3ème prépa

ANNEXE 2

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

Demande d'inscription à une action de formation des personnels -

Respectez les dates limites d'inscriptions indiquées sur le descriptif de l'action.

Nom (M. Mme) :	Prénom :
Courriel agent :	Tél :
Fonction(s) exercée(s) :	Catégorie : ○A ○B ○C

Direction ou EPL d'affectation : Établissement d'exercice : Service : Adresse administrative : Courriel institutionnel : Tel :

Agent d'EPL ○	Autre agent MAAF ○	Agent hors MAAF ○
Code agent SAFO ②:	Code agent EPICEA ②:	

Code Action :	○ **Action SAFO** ○ **Action EPICEA**

Titre de l'action :

Structure organisatrice de l'action :

n° session	Dates (début – fin)	Lieu	Si à distance, cochez
			☐
			☐
			☐
			☐

Motivation de la demande ① (1 seule réponse)

○ T1 Adaptation immédiate au poste de travail
○ T2 Adaptation à l'évolution prévisible des métiers
○ T3 Développement ou acquisition de nouvelles qualifications (développement personnel)
○ FS Formation statutaire
○ PEC Préparation aux concours
○ VAE Validation des acquis d'expérience
○ BC Bilan de compétence
○ PP Période de professionnalisation

Cette demande fait-elle l'objet, par ailleurs, d'une demande de mobilisation du Droit Individuel à la Formation (DIF) auprès du service des Ressources Humaines : ○ Oui ○ Non (le DIF ne peut pas être mobilisé pour T1, FS, PP)

Vos attentes précises par rapport à cette formation :

Vous devez dater et signer cette fiche, la faire viser par votre supérieur hiérarchique, puis la transmettre à votre RLF③

Fait à Le **Signature de l'agent**

Si cette demande est retenue, elle constitue un engagement ferme à suivre la formation.

Avis du supérieur hiérarchique chef de service ou d'établissement	**Visa du RLF ③**	**Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de mission**
Avis favorable ☐ / Avis défavorable ☐ Motif : Nom, Signature et cachet	Nom : Courriel : Téléphone : Signature	Avis favorable ☐ / Avis défavorable ☐ Motif : Nom, Signature et cachet

① Voir note de service SG/SDDPRS/N2008-1226, relative à la mise en œuvre des modalités de formation tout au long de la vie dans les services du MAAF.

② Saisie obligatoire de votre code agent (SAFO ou EPICEA). Si vous ne le connaissez pas : renseignez-vous auprès de votre RLF ③Responsable Local de Formation

École Nationale
de Formation Agronomique
Service Formation Continue

Service Formation Continue
Mme Nadine HIRTZLIN
☎ 05 61 75 32 28
Fax : 05 61 75 03 09
nadine.hirtzlin@educagri.fr

ANNEXE 3

2014

Établissements PRIVES

Formation SIL BTSA ACSE
Fiche d'inscription

NOM : Prénom : **Date de Naissance :** **(à renseigner obligatoirement)** Catégorie : Grade : **Mèl Professionnel (obligatoire):**	**Établissement :** *Adresse (postale exacte) :* Fax : **Mél Établissement (obligatoire) :** **Fédération :** Adresse : Tél. : Fax :

Vous êtes : Directeur adjoint ☐ Coordonnateur de la filière ☐ Enseignant ☐ Autre ☐ **Motivations de la demande :** Développement personnel ☐ Compétences professionnelles ☐ Nouvelles fonctions ☐ Nouveaux programmes ☐	Structure organisatrice de l'action : **ENFA Toulouse** Intitulé : **SIL BTSA option ACSE rénovée** ☐ **Code de l'action (N°SAFO) : 530583/1** **Date : 26 mai au 28 mai 2014** Session 1 Paris ☐ **Code de l'action (N°SAFO) : 530583/2** **Date : 02 juin au 04 juin 2014** Session 2 Toulouse ☐ **Code de l'action (N°SAFO) : 530583/3** **Date : 04 juin au 06 juin 2014** Session 3 Toulouse ☐ **Code de l'action (N°SAFO) : 530583/4** **Date : 10 juin au 12 juin 2014** Session 4 Paris

Avis du Directeur de l'établissement	**Visa de la fédération**
Favorable ☐ Défavorable ☐ Motif du refus :	**Visa du CNEAP** **Visa des fédérations régionales (UNREP, MFR, IREO)** (envoi groupé)
Date : Signature et cachet :	Date : Signature et cachet :